

2 Politique

Après le remaniement gouvernemental Deux nominations qui font jaser !

J.O

Libreville/Gabon

La présence au gouvernement dit d'ouverture de Biendi Maganga Moussavou et Carmen Ndaot est loin de faire l'unanimité au sein de l'opinion et de certains milieux politiques. Parce qu'ils sont le fils et la fille du nouveau vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou et du président du Conseil national de la Démocratie (CND), Me Séraphin Ndaot Rembogo. Face à la presse, avant-hier, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a laissé entendre qu'ils avaient été «proposés» par les présidents de leurs partis. On comprend.



Photo : DR

Biendi Maganga Moussavou, ministre de la Promotion des PME...



Photo : / L'Union

... et Carmen Ndaot, la ministre du Travail : deux présences au gouvernement qui passent mal.

LES nominations des ministres Biendi Maganga Moussavou et Carmen Ndaot au sein du nouveau gouvernement passent très mal dans l'opinion et dans certains partis politiques, notamment le Parti social démocratie (PSD) et Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS). Tant les filiations directes qu'ils partagent respectivement avec le nouveau vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga

Moussavou, et le président du Conseil national de la Démocratie (CND), Me Séraphin Ndaot Rembogo, suscitent plusieurs questions et désapprobations. Lors de la conférence qu'il a organisée, mardi, dans une structure hôtelière de la place, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, salve de questions des journalistes, s'est expliqué. Précisant que la nouvelle équipe gouvernementale était la résultante

du Dialogue politique, il a rappelé les critères qui ont guidé la nomination de certains ministres. «Les partis politiques qui ont été sollicités, nous ont envoyés des noms en fonction de leurs lignes politiques et ambitions», a-t-il indiqué entre autres. C'est dire que les deux ministres, au cœur de la «polémique», n'ont été promus que parce que les propositions émanaient des présidents des formations politiques

dont ils sont membres. Et dans le cadre des alliances nouées à l'issue dudit Dialogue, le PDS et le PSD étaient libres de désigner leurs représentants devant siéger au gouvernement sans que l'une des parties ne trouve à redire. La responsabilité de la présence de ces fils et fille n'incombe donc qu'à leurs présidents-fondateurs de pères, et non au pouvoir en place qui n'a fait que respecter un accord politique.

Ne voulant pas s'ingérer dans le fonctionnement propre de ces partis désormais alliés. Selon des informations recueillies, hier, de nombreux militants du PDS, associés à certains du PDG dans la capitale économique du Gabon, Port-Gentil, ont exprimé, mardi dernier, leur mécontentement. Ils reprochent à leur président «d'avoir envoyé sa fille au gouvernement en violation des dispositions

du parti». Surtout que, les mêmes estiment que Carmen Ndaot n'est pas connue pour être une militante de cette formation politique. «Elle n'est visible nulle part sur les listes de membres. Et ce genre de nomination, qui s'appuie sur les liens consanguins et matrimoniaux, est symptomatique des sociétés féodales», soutient un militant de la première heure du PDS, plutôt très amère, joint hier au téléphone. Face à cette fronde, à la fois larvée et ouverte, Me Séraphin Ndaot Rembogo a cru bon de réunir à Libreville, le même jour, quelques-uns des militants du parti dont il est le président-fondateur pour décanter la situation. Histoire de se dédouaner, à en croire les militants présents, cet acteur politique aurait accusé le Premier ministre d'être à l'origine de la fulgurante promotion de sa fille dans l'équipe des "37+1". Au PSD, ils sont également nombreux à contester la reconduction de Biendi Maganga Moussavou au gouvernement. Même si aucune voix ne s'élève publiquement pour l'exprimer comme c'est le cas au PDS.

Union nationale/Après la formation du gouvernement Issoze Ngondet 2 Quel avenir pour Patrick Eyogo Edzang ?

J. KOMBILE MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

L'avenir du nouveau ministre de l'Eau et de l'Énergie, semble désormais s'écrire en pointillé au sein de la formation politique dirigée par Zacharie Myboto. Cela, si on s'en tient au sort réservé en son temps à sa collègue Estelle Ondo, suite à son entrée au gouvernement.



Photo : LLIM/ L'Union

Patrick Eyogo Edzang, nouveau membre du gouvernement...



Photo : BANDOMA/ L'Union

... va-t-il connaître le même sort qu'Estelle Ondo à l'UN ?

À quelle sauce va être mangé dans les jours à venir Patrick Eyogo Edzang à l'Union nationale (UN), après son entrée au gouvernement Issoze Ngondet II en qualité de ministre de l'Eau et de l'Énergie ? La question vaut son pesant d'or, vu que depuis quelque temps, le parti politique dirigé par Zacharie Myboto semble ne plus transiger avec l'attitude de certains de ses cadres et militants qui, au mépris de la ligne officielle et de la discipline interne de leur parti, ont décidé d'intégrer le gouvernement au lendemain de l'élection présidentielle d'août 2016 ou de partici-

per au Dialogue politique inclusif et sans tabou initié par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. On se souvient, en effet, qu'après avoir accepté de faire partie de l'équipe Issoze Ngondet 1, Estelle Ondo, ancienne vice-présidente de l'UN, s'est vue exclure de cette formation politique de l'opposition au terme d'un bras de fer avec le directoire. De son côté, sans doute pour ne pas connaître "l'humiliation d'une exclusion", Mike Jocktane, ancien vice-président de l'UN, par ailleurs ancien candidat à la candidature de cette écurie politique à la dernière Présidentielle, avait pré-



Photo : D.R/ L'Union

Le directoire de l'UN devrait se prononcer au sujet de l'entrée au gouvernement d'un de ses cadres.

féré démissionner de sa formation politique en plein travaux des assises d'Angondjé.

C'est dire que tout laisse à penser que le sort de Patrick Eyogo Edzang ne devrait pas être sensiblement

différent de celui d'Estelle Ondo. Et que son avenir semble désormais s'écrire en pointillé à l'UN. Ce, d'autant plus qu'il a été élu député de la commune de Bitam sous la bannière de cette formation politique et qu'à l'heure actuelle, il en est le trésorier. Dans tous les cas, après sa participation au Dialogue politique inclusif et sans tabou, on aurait pu aisément imaginer et prévoir que Patrick Eyogo Edzang n'aurait sans doute pas chaché sur une proposition à lui faite d'entrer au gouvernement. Et que depuis là, il s'est probablement fait à l'idée de quitter Zacharie Myboto et les siens,

à défaut de s'être préparé. Quoiqu'il en soit, en cas de son exclusion ou de sa démission de l'UN, les populations du chef-lieu du département du Ntem devraient être appelées aux urnes, dans le cadre d'une législative partielle, au regard des dispositions de la Loi fondamentale. Laquelle, en son article 39 alinéa 2, dispose " (...)Toutefois, en cas de démission ou d'exclusion dans les conditions statutaires d'un membre du Parlement du parti politique auquel il appartient au moment de son élection, et si ce parti a présenté sa candidature, son siège devient vacant à la date de sa démission ou de son exclusion. Il est alors procédé dans un délai de deux mois au plus, à une élection partielle". Qu'à cela ne tienne, avec l'éventuel départ de Patrick Eyogo Edzang et celui déclaré d'Estelle Ondo, l'UN semble subir, depuis quelque temps, une sorte de saignée de certains de ses cadres dans le Septentrion. Fruit du hasard ou pas, les prochaines directions qu'ils prendront devraient permettre à tout un chacun d'en avoir le cœur net.